RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: D1F2B285-8863-4C11-99B4-A43BF1F7B136

Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée
AB TERRASSEMENT
SARL au capital de 35 000 €
Siège social : ZA du Moulin à Vent
16230 MAINE DE BOIXE
RCS Angoulême 503 603 698

Docusign Envelope ID: D1F2B285-8863-4C11-99B4-A43BF1F7B136

Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée
AB TERRASSEMENT
SARL au capital de 35 000 €
Siège social : ZA du Moulin à Vent
16230 MAINE DE BOIXE
RCS Angoulême 503 603 698

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée :

Votre société « AB TERRASSEMENT » a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée.
A ce jour, son capital s'élève à la somme de 35 000 € divisé en 3500 parts sociales.
Une structure par actions paraissant mieux adaptée aux développements futurs, votre assemblée générale devra décider de cette transformation en société par actions simplifiée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables admises est au moins égal au montant du capital social.

DS

Docusign Envelope ID: D1F2B285-8863-4C11-99B4-A43BF1F7B136

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et du montant des capitaux propres par rapport au capital social :

Nos contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur la situation comptable établie au 31 mai 2025 (avec en comparaison les comptes annuels du 30 septembre 2024) qui peuvent se synthétiser comme suit :

BILAN en €

	31/05/2025 (8 mois)	30/09/2024 (12 mois)
Actif immobilisé		
Immo incorp.	2 558	2 558
Immo corp.	217 219	256 298
Immo financ.	51 062	51 062
Actif circulant		
Stock	13 698	16 131
Créances	380 492	250 196
Disponibilités	164 574	255 953
CCA	2 759	4 466
TOTAL	**832 362**	**836 664**

	31/05/2025 (8 mois)	30/09/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social	35 000	35 000
Réserves	318 854	297 222
RAN	0	0
Résultat de L'exercice	132 733	121 632
Subventions d'investissement	0	0
Dettes		
Dettes financ.	150 090	208 278
Dettes frs	86 042	80 202
Dettes fisc et soc	109 643	94 330
Autres	0	0
TOTAL	**832 362**	**836 664**

Compte de Résultat en €

	31/05/2025 (8 mois)	30/09/2024 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1 329 543	1 588 271
Subv. d'exploitation	4 000	6 000
Autres produits	4 268	17 710
Achats de MP et autres approvisionnements	239 619	323 347
Autres achats et charges externes	578 074	600 864
Impôts et taxes	4 996	6 046
Charges de personnel	277 592	412 366
Dotations amort & provisions	63 134	107 706
Autres charges	223	207
Résultat d'exploitation	**174 173**	**161 445**
Résultat financier	**-1 952**	**-5 605**
Résultat exception.	**-105**	**-1 660**
Impôt sur bénéfices	**39 383**	**32 548**
Résultat de l'exercice	**132 733**	**121 632**

Au 31 mai 2025, les capitaux propres de votre société s'élevaient avant affectation du résultat à 486 587 € pour un capital social de 35 000 €.

Nos contrôles s'appuient sur les documents et états comptables qui nous ont été communiqués par le Cabinet EC.Com, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession :

- la valeur des différents éléments Actif et Passif a été déterminée conformément aux principes comptables en vigueur.
- la détermination du résultat a été effectuée dans le respect des règles comptables applicables aux éléments entrant directement ou indirectement dans sa formation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et le montant des capitaux propres à la date des comptes annuels établis au 31 mai 2025 est au moins égal au montant du capital social.

DS

Docusign Envelope ID: D1F2B285-8863-4C11-99B4-A43BF1F7B136

Nos contrôles réalisés sur la période écoulée depuis le 1er juin 2025 n'ont rien révélé qui puisse avoir une incidence défavorable sur les éléments ci-dessus.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'avantages particuliers stipulés au profit des associés ou de tiers.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, appréciée à partir de la situation comptable établie au 31 mai 2025 et à partir des comptes annuels au 30 septembre 2024, est la suivante :

- la situation comptable établie au 31 mai 2025, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître des capitaux propres de 486 587 € en augmentation par rapport à l'exercice précédent, un chiffre d'affaires sur 8 mois d'activité de 1 329 543 € en nette progression ramené sur 12 mois par rapport à l'exercice précédent ;
- la situation financière de cette structure n'appelle pas de remarque de notre part au titre des 2 derniers exercices ;

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'événements de nature à modifier cette appréciation depuis le 1er juin 2025.

Conclusion :

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Poitiers, le 4 juillet 2025

Pour la société AUDIT EXPERT
Laurent JOUDON
Commissaire aux Comptes et à la transformation
Inscrit près la Cour d'appel de Poitiers

DocuSigned by:
[redacted]
13E16577C30F43F...

DS
commissaire aux comptes